

PROGRAMME WEBINAIRE

DESACRALISER LE TRIBUNAL DE COMMERCE

Public concerné :

tout public intéressé

Nombre de participants :

Minimum : 5 / Maximum :

Méthode :

- Alternance d'apports théorique et de mise en situations/exemples
- Echanges et validations régulières avec l'intervenant
- Ne pas utiliser son téléphone portable et ne pas s'absenter pendant la session
- Prendre des notes tout au long de la session

Besoins matériels / documentaires :

- Pour suivre le webinaire, il faut un ordinateur avec connexion internet et micro

Intervenant :

Consultant qualifié et expérimenté

Durée : 1 HEURE

Tarif : gratuit

A DISTANCE

Objectif(s) :

Comprendre que le TC « protège » plus que vous ne le savait ou ne le pensait !

Programme :

- Un peu d' Histoire pour comprendre son originalité
- Que fait un TC ? solutionner des litiges oui mais . . .
- Différencier les « solutions de préventions » des « procédures collectives »
- La confidentialité ?
- Une cessation de paiement ! . . . QUESACO ?
- Quel outil ? pour Piloter Quoi !
- . . . des questions d'actualités de la crise COVID 19 pour bénéficier de la protection du TC